

<b>CHALET « LE JOYEUX LOGIS »</b> <b>CHARTRE DE RESERVATION ET D'ANNULATION</b>
--

### CONDITIONS DE RESERVATION

#### **RESERVATIONS INDIVIDUELLES**

Priorité aux adhérents CAS durant les périodes de vacances scolaires de février/mars de la zone A. Ouverture des réservations aux extérieurs 2 mois avant le début des vacances.

#### Modalités de règlement

Nous validons les réservations en échange de 3 règlements :

- un acompte de 30% du montant du séjour, encaissé à la réservation ;
- un chèque de solde, encaissé après le séjour ;
- un chèque pour la taxe de séjour (1,93 €/adulte/nuitée), encaissé après le séjour.

Nous acceptons le règlement en chèques vacances ANCV.

#### **RESERVATIONS DE GROUPE**

#### Modalités de règlement

Nous validons les réservations en échange :

- d'un acompte de 30% du montant du séjour, à la réservation ;
- du solde, sur présentation de la facture définitive ;
- de la taxe de séjour.

### CONDITIONS D'ANNULATION

#### **RESERVATIONS INDIVIDUELLES**

#### Avec dédit

**Annulation plus de 15 jours avant (hors vacances scolaires) : 20 %**

**Annulation plus de 15 jours avant (durant les vacances scolaires) : 50 %**

**Annulation moins de 15 jours avant : 100 %**

#### Remboursement total

**Uniquement sur présentation d'un certificat d'hospitalisation.**

Remboursement du séjour dans son intégralité (famille : parents / enfants).

Sinon, remboursement du séjour pour la personne hospitalisée uniquement.

## RESERVATIONS DE GROUPE

- Annulation de plus de 30 jours avant le séjour :
  - Annulation de plus d'un tiers des participants : retenue de 30 % du prix total du séjour par personne.
  - Annulation de moins d'un tiers des participants : retenue de 20 % du prix total du séjour par personne.
- Annulation de 30 à 15 jours avant le séjour : retenue de 30 % du prix total du séjour par personne.
- Annulation moins de 15 jours avant le séjour : retenue de la totalité du prix réel du séjour.

Joël REY  
Président du CAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël REY', with a vertical line extending upwards from the 'e' in 'REY' towards the text above.